



INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2021/2022

A rendre au plus tard le le 15/03/2022

NOM : PRÉNOM :

Classe :

Inscription Annuelle pour l'année 2021/2022

(A compléter une seule fois dans l'année)

Mon enfant fréquentera le restaurant scolaire :

Veillez cocher les cases correspondantes aux présences de l'enfant

- Tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
 Tous les Lundis Tous les Mardis
 Tous les Jeudis Tous les Vendredis

Inscription Mensuelle (à compléter tous les mois)

Veillez cocher les cases correspondantes aux présences de l'enfant

AVRIL 2022

Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi	1	
Lundi	4	
Mardi	5	
Jeudi	7	
Vendredi	8	
Lundi	11	
Mardi	12	
Jeudi	14	
Vendredi	15	



Toute inscription occasionnelle devra se faire, par écrit (mail ou courrier) au Périscolaire, au plus tard 1 semaine avant la date prévue. Le non respect de ce délai entrainera une facturation du repas à 5,00 €

Les absences pour maladie ou pour "cas de force majeure" doivent obligatoirement être signalées au périscolaire (mail ou courrier) dès le 1er jour avant 9 H.

➤ mail accueil.periscolaire.chevannes@gmail.com

Seuls les enfants préalablement inscrits sont accueillis. Les parents doivent impérativement indiquer les jours de fréquentation choisis au moment de l'inscription. Ce choix est valable pour une durée minimale d'un mois.

Toute demande de changement ne prendra effet que le mois suivant.

Les règlements des factures devront être à jour pour la prise en compte des inscriptions.

Date:

Signature des parents
ou du représentant légal